



PEMP

R486 2 Catégories

FORMATION INITIALE À LA CONDUITE
EN SÉCURITÉ DES PLATEFORMES
ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNEL

PUBLIC VISÉ

Tout le personnel destiné à la conduite de PEMP

PRÉ REQUIS

- Aptitude médicale pour la conduite des engins concernés
- Avoir suivi une formation port du harnais
- Avoir les notions de travaux à proximité de réseaux aérien (QCM IPR ou habilitation électrique),

DURÉE

14 h

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 maximum

LIEU

Dans nos centres de formations ou dans vos locaux

ÉQUIPEMENTS STAGIAIRES

- Chaussures ou bottes de sécurité
- Vêtement haute visibilité
- Casque avec jugulaire + protection auditive
- Harnais de sécurité (VGP)
- Gants



VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP ?

Nos formations peuvent vous être accessibles.

Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier précisément les conditions de faisabilité de la formation.

Pour toute information : contact.handicap@vivalians.fr

Autres sources d'informations



OBJECTIFS

- Apporter les compétences nécessaires à la conduite des PEMP concernées en situation de travail,
- Transmettre les connaissances théoriques et savoir faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des PEMP concernées,
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à leurs utilisations,
- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Moyens pédagogiques

- Exposé participatif et/ou démonstration
- Apprentissage et mise en application
- Livret remis aux stagiaires

Moyens techniques

- Salle de formation
- Ordinateur et Vidéoprojecteur
- Support de cours
- Espace d'évolution permettant la pratique en sécurité, avec matériel pédagogique (plots,...)

Moyens d'encadrement

- Formateur en mobilité levage détenant le CACES®
- VIVALIANS est un organisme national certifié par AFNOR sous le numéro K-50057

Contexte réglementaire :

- Code du travail Art R.4323 55, R.4323 56, Arrêté du 02/12/1998, Circulaire DRT 99/7 du 15/06/1999, Décret n 2015 172 du 13/02/2015.

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET

- Feuille d'émergence
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

MODALITÉS D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Attestation de fin de formation avec avis permettant à l'employeur, s'il le souhaite :
 - d'établir une autorisation de conduite « après avoir vérifié que l'opérateur détient l'intégralité des pré requis nécessaires »,
 - d'inscrire le salarié sur un test CACES®



PEMP

R486 2 Catégories

FORMATION INITIALE À LA CONDUITE
EN SÉCURITÉ DES PLATEFORMES
ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNEL

PROGRAMME

CONNAISSANCES THEORIQUES 7 HEURES

| | | |
|----------------------------------|---|----------|
| Module A1 | Connaissance générales | 6 items |
| Module B1 | Technologie des PEMP | 8 items |
| Module C1 | Les principaux types de PEMP - Les catégories de CACES® | 3 items |
| Module D1 | Notions élémentaires de physique | 2 items |
| Module E1 | Stabilité des PEMP | 5 items |
| Module F1 | Risques liés à l'utilisation des PEMP | 2 items |
| Module G1 | Exploitation des PEMP | 14 items |
| Module H1 | Vérifications d'usage des PEMP | 1 item |
| Contrôle de connaissances | Vérification de la compréhension de l'ensemble des 8 modules au travers d'un QCM. | 41 items |

SAVOIR FAIRE PRATIQUES 7 HEURES

| | | |
|---------------------------------|---|----------|
| Module A2 | Prise de poste et vérification | 10 items |
| Module B2 | Conduite et manoeuvres | 9 items |
| Module C2 | Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien maintenance | 3 items |
| Contrôle du Savoir faire | Vérification de la compréhension de l'ensemble des 3 modules au travers d'une mise en situation travail simulé, sur la catégorie de PEMP concernée. | 22 items |

